

Identification

Identifiant	28SIS05100
Nom usuel	LAGANNE Isolants
Adresse	Lieu-dit Méroger
Lieu-dit	Méroger
Département	EURE-ET-LOIR - 28
Commune principale	BONNEVAL - 28051
Caractéristiques du SIS	<p>Le terrain a accueilli la société LAGANNE ISOLANTS exploitant des ateliers de fabrication d'isolants électriques. La société FRANCE COMPOSITES est devenue le nouvel exploitant du site en 2008 sans toutefois en faire la déclaration auprès du préfet. Les installations ont été mises à l'arrêt définitif à la suite du placement de la société en liquidation judiciaire sans poursuite d'activité, en date du 4 mars 2009. Depuis 2006, la communauté de communes du Bonnevalais est devenue propriétaire du site.</p>

La nappe de la craie située est rencontrée à 15 mètre de profondeur au droit du site. Deux captages d'Alimentation en Eau Potable (AEP), celui de « Méroger » localisé à environ 50 m du site et celui de « Près Nollets », situé à environ 1 km captent la nappe de la craie.

En 2003, la société LAGANNE ISOLANTS est à la recherche d'un repreneur et fait réaliser un diagnostic de la qualité des sols. Celui-ci a permis de détecter des anomalies en trichloroéthylène (TCE), arsenic et cuivre dans les sols à proximité du bassin de collecte des eaux de refroidissement et de l'incinérateur. Des traces de solvants chlorés ont été mesurées dans l'eau du puits utilisé pour un usage industriel.

En 2009, des campagnes de la surveillance des eaux souterraines, en amont des deux captages AEP contaminés aux composés organo-halogénés volatils (COHV), ont été réalisés afin d'identifier la ou les sources de pollution. L'établissement FRANCE COMPOSITES peut être à l'origine des concentrations en COHV présentes au niveau des deux captages AEP. Ainsi, il a été recommandé de poursuivre la surveillance des eaux souterraines.

Un arrêté préfectoral de mesures d'urgence du 3 août 2009 a prescrit au liquidateur judiciaire la mise en sécurité du site. Celui du 3 décembre 2009 lui impose de faire réaliser une étude de caractérisation de l'état des milieux et de son environnement.

Du fait de l'insolvabilité de l'exploitant, la réalisation de ces tâches a été confiée à l'ADEME par arrêtés préfectoraux de travaux d'office du 13 janvier 2011 et d'occupation temporaire des sols du 8 février 2011.

L'ADEME a fait réaliser des travaux de mise en sécurité et a constaté, le 8 décembre 2011, leur exécution. Ces travaux ont notamment consisté en :

- l'évacuation de l'ensemble des déchets et produits dangereux ;
- l'inertage des cuves aériennes enterrées ;
- le nettoyage des sols des bâtiments;

- le nettoyage du bassin de collecte des eaux de refroidissement et sa sécurisation par la mise en place d'une clôture ;
- la démolition d'une partie des anciens bâtiments présents au centre du site ;
- l'enlèvement de l'ancien transformateur, après s'être assuré qu'il ne contenait pas de PCB.

L'ADEME a fait réaliser la caractérisation de l'état du milieu dont l'objectif est de compléter les études antérieures afin de statuer sur l'existence éventuelle d'une source de pollution en solvants chlorés et de compléter les données existantes sur les eaux souterraines au droit du site.

Le diagnostic sol a révélé des anomalies fréquentes et modérées en cadmium, cuivre, mercure et ponctuellement en arsenic, plomb et zinc, ainsi que des traces de BTEX, COHV, hydrocarbures et phénol.

Suite à la mise en place de 2 piézomètres, les analyses des eaux souterraines réalisées en septembre 2012 et fin mars 2013, au droit du site, ont mis en évidence des concentrations en COHV principalement constitué de tétrachloroéthylène (PCE) associées à des traces de trichloroéthylène (TCE). Les mêmes polluants ont été retrouvés dans les captages AEP.

L'ADEME conclut dans son rapport du 27 août 2013 que les campagnes de caractérisation des sols et des eaux souterraines sur site n'ont permis de détecter que de légères anomalies qui ne sont pas indicatrices d'impact significatif.

L'ADEME a proposé un suivi semestriel de la qualité des eaux souterraines pour les métaux et les COHV, pendant une durée de 4 ans, au vu du contexte de pollution diffuse de la nappe de la craie par les COHV et des enjeux sur la ressource en eau.

Ce suivi a été prescrit à l'ADEME par arrêté préfectoral du 28 juillet 2014 et s'effectue dans les trois ouvrages implantés au droit du site et dans le captage « Méroger ».

Les campagnes de surveillance des eaux souterraines réalisées en 2015 et 2016 mettent en évidence des traces de métaux, de COHV et ponctuellement de plomb et d'hydrocarbures.

Etat technique Site traité avec surveillance, travaux réalisés, surveillance imposée par AP ou en cours (projet d'AP présenté au CODERST)

Observations Surveillance des eaux souterraines, réalisation des travaux de mise en sécurité et d'étude de caractérisation de l'état des milieux et de son environnement.

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	28.0063	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=28.0063

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à gérer

Commentaires sur la sélection

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 581319.0 , 6788255.0 (Lambert 93)

Superficie totale 21259 m²

Perimètre total 796 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
BONNEVAL	ZN	891	16/05/2017
BONNEVAL	ZN	892	16/05/2017
BONNEVAL	ZN	893	16/05/2017
BONNEVAL	ZN	894	16/05/2017
BONNEVAL	ZN	895	16/05/2017
BONNEVAL	ZN	896	16/05/2017
BONNEVAL	ZN	897	16/05/2017

Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
Étude environnementale de 2013		Oui
Plan cadastral actuel du site		Oui
Diagnostic de la qualité des sols de 2003		Oui
Compte rendu de l'ADEME d'opération terminée en avril 2012		Oui
Compte rendu d'intervention de l'ADEME d'août 2013		Oui
Photographie aérienne actuelle avec limite du SIS		Oui

